



**POUR QUE LE NUMÉRIQUE
PROFITE À TOUS !**

**MOBILISONS NOUS
CONTRE L'ILLETTRISME**

PRÉ-PROGRAMME

Les 2 et 3 juin 2016 à l'Ecole Normale Supérieure de LYON

Le numérique s'impose progressivement dans les environnements personnels et professionnels de tout individu, quel que soit son âge au point que l'accès aux supports numériques et à leurs usages est devenu une condition essentielle pour l'insertion, la vie professionnelle et sociale de chacun.

S'informer sur ses droits, les faire valoir, sortir du chômage, se former, communiquer, entreprendre, s'épanouir au quotidien dans la sphère citoyenne, sociale, faire face aux évolutions du travail suppose aujourd'hui la mobilisation de compétences de base intégrant le numérique, la lecture et l'écriture.

Pour les 2 500 000 personnes confrontées à l'illettrisme dans notre pays, cette accélération peut générer de nouvelles formes d'exclusion ou d'inégalités car l'utilisation des supports numériques repose majoritairement sur l'écrit. L'illettrisme constitue donc un obstacle supplémentaire dans l'accès aux droits, aux soins, au travail, à la mobilité professionnelle, à l'échange d'informations...

Pour faire face à cet enjeu et proposer des solutions adaptées, tous les partenaires réunis par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (société civile, pouvoirs publics nationaux et territoriaux, partenaires sociaux...) souhaitent susciter une prise de conscience pour que chacun prenne bien la mesure des conséquences concrètes de la digitalisation pour les personnes confrontées à l'illettrisme.

Dans le même temps, les partenaires réunis par l'ANLCI souhaitent promouvoir toutes les initiatives qui tendent à rapprocher du numérique les personnes ne maîtrisant pas les compétences de base en développant des solutions qui garantissent leur accès à la lecture, à l'écriture et plus particulièrement aux usages de base du numérique.

C'est pour répondre à ce double objectif que l'ANLCI organise **les 2 et 3 juin 2016 à LYON, Ecole Normale Supérieure, les Journées du numérique « Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme »**.



9h30

Accueil des participants

10h00

Session d'ouverture : Agir ensemble pour que le numérique profite à tous

En 2013, le collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » a obtenu le label Grande cause nationale décerné par le Premier ministre. Les acteurs fédérés par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, associations, fondations, entreprises, syndicats, bénévoles et salariés qui ont accepté de s'y rassembler par-delà leurs différences de toutes natures, ont continué à déployer aux côtés des pouvoirs publics une énergie considérable pour que le recul de l'illettrisme dans notre pays puisse se poursuivre. 3 100 000 adultes étaient confrontés à l'illettrisme en 2006. Ils étaient 2 500 000 en 2012.

Pour que l'élan suscité par la Grande cause nationale ne faiblisse pas, ces acteurs ont décidé de continuer ensemble dans le cadre d'une organisation et d'une méthode de travail proposées par l'ANLCI car les défis à relever sont importants. En effet, la présence croissante du numérique dans la vie quotidienne, au travail, en famille révèle encore davantage les difficultés à l'illettrisme et peut conduire à une forme d'effacement progressif des personnes qui y sont confrontées.

Il est donc indispensable d'agir pour que les personnes ne maîtrisant pas les compétences de base qui seraient confrontées à l'utilisation des nouvelles technologies ne se retrouvent pas dans de graves difficultés.

A partir d'interventions croisées de décideurs et d'acteurs, la session d'ouverture abordera différents aspects :

- Quels sont les effets de la vague digitale sur les personnes confrontées à l'illettrisme ?
- Comment intégrer le numérique dans les pratiques éducatives pour offrir aux enfants et aux jeunes une pleine maîtrise de la lecture, de l'écriture et des compétences de base ?
- Comment proposer un environnement numérique accessible et inclusif pour des adultes fâchés avec l'écrit ?
- Comment faire du numérique un levier pour sortir de l'illettrisme ?

12h00

Signature de la Charte « Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme » avec l'ensemble des membres du collectif réuni par l'ANLCI

12h30

Buffet-déjeuner et visite de l'espace AGORA : hall d'exposition présentant outils, ressources, dispositifs numériques pour agir auprès des adultes en situation d'illettrisme.

14h00

Conférence

14h45

Cas pratiques (Premier temps)

Pour que chacun puisse s'inspirer de ce qui marche, les solutions identifiées par l'ANLCI sur les territoires seront présentées par ceux qui les mettent en œuvre sous forme de cas pratiques. Elles donneront lieu à des échanges sur les stratégies qui ont fonctionné, les écueils à éviter, les outils utilisés, les moyens à mettre en œuvre pour que de nouvelles initiatives voient le jour plus rapidement et plus efficacement.

2 ateliers simultanés (1h30) :

1. **Comment utiliser le numérique pour renforcer la citoyenneté et l'accès à la culture et aux droits des personnes confrontées à l'illettrisme ? ***
 - pour l'égalité d'accès aux informations et services dématérialisés
 - pour l'accès autonome aux droits et à la culture
2. **Comment mobiliser les ressources d'un territoire pour que le numérique profite à tous ? ***
 - pour des initiatives partenariales avec les collectivités territoriales
 - pour l'égalité d'accès et d'usages au sein des « territoires numériques »

16h15

Pause

16h45

Cas pratiques (Deuxième temps)

2 ateliers simultanés (durée 1h30) :

3. **Comment réussir l'inclusion numérique des personnes en difficulté face à l'écrit dans le monde du travail ? ***
 - pour l'insertion professionnelle
 - pour l'évolution et la qualification professionnelle
4. **Comment le digital peut-il transformer les stratégies de formation et d'apprentissage des personnes en situation d'illettrisme ? ***
 - pour apprendre autrement, tout au long de la vie
 - pour prévenir le décrochage scolaire ou réussir à sortir de l'illettrisme



Vendredi 3 juin 2016

8h30

Accueil

9h00

Conférence

9h45

Cas pratiques (Troisième temps)

Pour que chacun puisse s'inspirer de ce qui marche, les solutions identifiées par l'ANLCI sur les territoires seront présentées par ceux qui les mettent en œuvre sous forme de cas pratiques. Elles donneront lieu à des échanges sur les stratégies qui ont fonctionné, les écueils à éviter, les outils utilisés, les moyens à mettre en œuvre pour que de nouvelles initiatives voient le jour plus rapidement et plus efficacement.

2 ateliers simultanés (durée 1h30) :

5. Comment utiliser le numérique pour renforcer la citoyenneté et l'accès à la culture et aux droits des personnes confrontées à l'illettrisme ? *

- pour l'égalité d'accès aux informations et services dématérialisés
- pour l'accès autonome aux droits et à la culture

6. Comment mobiliser les ressources d'un territoire pour que le numérique profite à tous ? *

- pour des initiatives partenariales avec les collectivités territoriales
- pour l'égalité d'accès et d'usages au sein des « territoires numériques »

11h15

Pause

11h45

Cas pratiques (Quatrième temps)

2 ateliers simultanés (durée 1h30) :

7. Comment réussir l'inclusion numérique des personnes en difficulté face à l'écrit dans le monde du travail ? *

- pour l'insertion professionnelle
- pour l'évolution et la qualification professionnelle

8. Comment le digital peut-il transformer les stratégies de formation et d'apprentissage des personnes en situation d'illettrisme ? *

- pour apprendre autrement, tout au long de la vie
- pour prévenir le décrochage scolaire ou réussir à sortir de l'illettrisme

13h15

Fin des journées

* : Attention, les cas pratiques présentés les 2 et 3 juin seront différents dans chaque atelier. Vous pouvez vous inscrire sur la même thématique les deux jours.

Formulaire d'inscription :

(Inscription gratuite)

http://jdn_2016.eventbrite.fr